

COUR CRIMINELLE.

Jeudi, 29 Novembre.

Francisco del Castillo, accusé du meurtre d'Antonio Carbonné—non-coupable.

Vendredi 30.

William Milburn, accusé du meurtre de William Morgan, pilote de la Balize—coupable au second degré (man slaughter.)

Nous avons observé dans le Mercury de Philadelphie, qu'il est dit que le Gouverneur Schultz de la Pensylvanie, est le candidat pour la Vice-Présidence qui sera soutenu dans le ticket de l'Administration. Nous pouvons en conclure que le vote de la Pensylvanie sera favorable à l'Administration, car pour que le gouverneur Schultz soit nommé Vice-Président (ce à quoi les Pensylvaniens tiennent naturellement, si l'on a que les citoyens donnent leurs votes pour un électeur en faveur de l'Administration, à laquelle ce candidat est attaché.

EDITORIAL.

Les partisans du général Jackson voyant approcher l'instant de son arrivée, éprouvent certains remords de l'embaras ou ils sont jetés eux-mêmes, en faisant inviter le Héros du 8 Janvier à venir fêter chez nous cette époque qui fait son plus beau titre de gloire; celui qui sert de base à cette réputation colossale qu'ils se sont plu à échafauder d'une façon si absurde; réputation dont les gobe-mouches peuvent être dupes; dont les militaires se rient; et dont les intrigans font une espèce de croyance, une sorte de religion qu'ils veulent, en dépit de toute raison, imposer à leurs concitoyens. Quoiqu'il en soit, le 8 Janvier est une époque glorieuse pour la Louisiane, et quelques justes reproches que les Louisianais aient pu faire à Jackson pour sa conduite arbitraire, et pour les accusations qu'il a fait peser sur eux depuis douze ans, il était de leur générosité de lui tenir compte de cette journée mémorable, et de ne voir en lui que le capitaine heureux qui les a conduits à la victoire. Ils devaient donc lui pardonner ses torts; mais devaient-ils le rappeler sur le théâtre de ses exploits et de ses excès? et n'était-il pas très-maladroit, à ses partisans, d'entraîner la législature à une démarche inconsidérée aux yeux de tous les gens sensés, quelque soit d'ailleurs le parti qu'ils ont embrassé.

Cependant, comme dit Montaigne, les Jacksonistes ont cru avoir trouvé la fève au gâteau dans une invitation qu'ils savaient n'avoir pas résulté du vœu unanime de la Législature, mais d'une majorité de circonstance; et dans leur enivrement, de cette embarrassante victoire, ils ont omis de prendre la mesure la plus importante; celle dont le défaut rend l'invitation illusoire, et n'en fait plus qu'une simple civilité; nous voulons dire une appropriation de fonds! il est vrai que nos Législateurs y eussent regardé à deux fois; et qu'ils auraient pensé que s'il est vrai que leur mandat ne leur est imposé qu'en vue du bien public, il serait peu convenable à eux de disposer des deniers du peuple de la Louisiane, quand ils savent parfaitement qu'en agissant ainsi, ce serait heurter l'opinion de la plupart de leurs commettans. Mais au fait, l'appropriation n'existe pas, et l'on peut même dire sans trop s'aventurer, qu'elle n'existera pas; et dès lors commencent les embarras des Jacksonistes. Ils ont fait courir des souscriptions dont le succès n'a pas été satisfaisant: ils se sont agités en tout sens; et ils ont été, dit-on, jusqu'à provoquer de la part du gouverneur de l'Etat une mesure d'urgence, celle de convoquer une session extraordinaire! on sent à quel point d'audace peut être arrivé un parti qui ose réclamer des moyens qui ne sont mis à la disposition de l'Exécutif que dans l'intention de pourvoir au salut de l'Etat. Or, nous le demandons ici, l'arrivée d'un citoyen, d'un simple citoyen, est elle un de ces évènements qui peuvent autoriser la convocation extraordinaire d'une législature? une telle prétention tendrait ce nous semble, à ravaler la dignité d'une assemblée, en qui réside le premier pouvoir du pays. Et la convoquer dans la seule vue de faire des fonds pour recevoir Jackson, serait nous retracer trop crûment l'insolence avec laquelle ce proconsul avait osé jadis la disperser.

Pardonnez, mais ne pas oublier, est sans contredit, la maxime que doit adopter la Louisiane dans une circonstance où le bien, l'existence peut être de la patrie est compromise: en effet, la violation de nos droits les plus sacrés, l'absence corpus et la liberté de la presse, l'insulte faite à notre législature ou plutôt à nous mêmes dans notre représentation, sont des motifs puissans pour ulcérer des cœurs pénétrés

du sentiment de la dignité d'un peuple libre! pourtant la gloire nationale, le salut de notre ville ont mille fois pour les guerriers l'indignation de ne pas faire la reconnaissance. Mais qu'exiger de plus? qu'attendre encore de la bienveillance Louisianaise? faut-il que pour mieux sceller son don, la Louisiane appelle dans son sein celui dont le pouvoir dictatorial a violé son indépendance, enchaîné momentanément sa liberté, et flétri sa représentation! Eh bien! ce nouveau sacifice est fait! l'Ovation se prépare pour le héros! Sans doute ses partisans satisfaits d'une si extrême condescendance n'exigeront rien de plus! Tout au contraire, il prétend imposer de nouveau son joug dictatorial à leur pays, à la patrie entière; et pour eux la Louisiane conspuée, la législature foulée aux pieds avec ses lois, n'est qu'un degré du trône qu'ils veulent élever à l'homme à qui l'oubli de tous les devoirs d'un véritable républicain, doit tenir lieu de tous les talens, de toutes les vertus qui lui manquent!

Serons-nous donc moins sensibles à notre propre affront que ne le sont aujourd'hui les autres Etats de l'Union? La vérité, longtemps étouffée, s'est fait jour chez eux, les faits se sont éclaircis. L'on voit partout à quel point Jackson a, chez nous, abusé du pouvoir militaire; partout on s'indigne de le voir calomnier dans ses lettres privées, cette Louisiane à laquelle il doit toute sa renommée; et nous! nous donnerions le spectacle humiliant d'un peuple servile fléchissant le genou devant celui qui nous a opprimés et calomniés! Non, il n'en sera pas ainsi. L'honneur Louisianais offensé parlera plus haut que l'intrigue, et fera taire l'adulation!

Mr. John Moore a été élu Membre de la Législature de cet Etat, pour la Paroisse St. Landry, en remplacement de Mr. J. Lastrapes, qui a résigné.

Nouvelles Politiques.

Une levée de deux-cent mille hommes vient d'être décrétée en Russie. Cette force, jointe à celle qui est sur le point d'entrer en campagne, formera une armée de plus de trois-cents cinquante mille hommes! Si, comme tout le porte à croire, la Russie saisit le prétexte du refus de la Porte à accéder aux propositions qui lui ont été faites, pour envahir son territoire, la France et l'Angleterre seront forcées de se décider en faveur de l'une ou l'autre puissance; l'état d'inaction dans laquelle elles paraissent maintenir leurs forces navales dans l'Archipel, ne semble pas être d'un bon augure pour la cause des malheureux Grecs. Le départ de la flotte Turco-Egyptienne, qu'il était si facile aux puissances combinées d'empêcher, dans un moment si décisif pour le sort de la Grèce, prouve ou qu'il ne règne pas une grande harmonie dans les instructions données aux envoyés européens, ou que la France et l'Angleterre, craignent de donner l'occasion à la Russie d'accroître sa puissance en envahissant le territoire Turc. Dans tous les cas, il est certain que l'amour de l'humanité n'est pas le seul mobile des cabinets de St. James, des Tuileries et de St-Petersbourg. Le moment est arrivé où doit paraître au grand jour la véritable politique qui les guide.

PARIS, 4 Octobre.

Des lettres récentes de Vienne disent que l'infant Don Miguel quittera cette capitale vers le milieu de ce mois.

Une lettre de Corfou rapporte que la flotte Turco-Egyptienne, composée de 100 voiles, parmi lesquelles il y a un grand nombre de transports Autrichiens, est arrivée à Navarino. Nous apprenons, sous la date du 3, que le gouvernement grec avait accepté la proposition d'une armistice faite en vertu du traité du 6 de Juillet. (Moniteur.)

PREPARATIFS DE GUERRE.

Ce qui suit est extrait des nouvelles de la Géorgie. "L'avant-garde des colonnes de troupes détachées de l'armée du sud pour renforcer celle du Caucase, commençait à arriver à Tiflis. Deux corps de Cosaques de la Mer Noire ont déjà passé par cette ville: toutes ces troupes ne s'arrêtent que peu de temps, afin de pouvoir arriver au lieu de leur destination aussitôt que possible. On affirme que le corps d'armée russe du général Paskewitch s'était retiré de plusieurs points de ce côté de l'Araxe, pour éviter les maladies nombreuses qui le désolaient. Cette armée a pris une position sur la frontière de l'est, où elle attend des renforts qui sont en route.

ESPAGNE—Madrid, 11 Septembre.

(Correspondance particulière.)

Un courrier extraordinaire est arrivé hier matin de Saragosse avec des dépêches qui annoncent que les rebelles sont entrés à Shuesca, qui n'est qu'à douze

lieues de la première de ces deux villes. Cet évènement, qui sans doute était accompagné de circonstances qui ne sont pas connues du public, tellement alarmé le gouvernement, que le ministre de la guerre a fait partir sur-le-champ d'ici deux bataillons d'infanterie de la garde pour Saragosse.

On a également reçu des dépêches de l'Alcarria, portant que le curé Merino a quitté cette province, et a pris le chemin des montagnes, se dirigeant vers la Vieille-Castille.

M. Lamb a reçu aussi un courrier de Londres, qui lui apporte un congé, et immédiatement après il s'est rendu à Saint-Joseph, d'où, après avoir eu une longue audience du Roi, il est revenu à Madrid, pour en repartir définitivement hier au soir. Quoique tout le monde sût que depuis long-temps ce diplomate sollicitait un congé, le départ de M. Lamb n'a pas moins produit ici une vive sensation.

Voici une copie des nouvelles dispositions prises par le gouvernement sur les affaires de la Catalogne. Les trois pièces que je vous adresse sont officielles.

Le secrétaire d'Etat au département de la guerre communique, en date du 7 courant, les deux royales résolutions suivantes à M. le marquis Campo-Sagrado, ne général de Catalogne:

"Le Roi, notre maître, ayant vu la naissance du rapport de V. Exc. en date du 31 août dernier, et des deux pièces imprimées qui y étaient jointes, l'une intitulé Manifeste signé par la municipalité de Manreza, et l'autre portant le nom de Proclamation, et signé par le traître Saperes, S. M. a ordonné ce qui suit:

Art. 1. Le général commandant les troupes d'opération de Catalogne poursuivra immédiatement les signataires de pièces susdites, et les fera juger conformément aux lois du royaume.

2. On jugera de même sommairement et conformément aux décrets des 17 et 21 août 1825 les moteurs du mouvement insurrectionnel de Manreza; ceux qui ont fait cause commune avec eux, et ceux qui par des moyens quelconques ont favorisé les rebelles.

3. Le bataillon des volontaires royalistes de Manreza est dissous.

4. Un conseil de guerre sera chargé de faire une enquête sur la conduite militaire du gouverneur de Manreza, et sur celle des chefs du régiment d'infanterie de la Reine, 2e. de ligne, qui était en garnison lorsque le mouvement insurrectionnel a eu lieu: ledit conseil jugera sommairement si ledits gouverneur et chefs ont rempli leur devoir en faisant tout ce qui était en leur pouvoir pour éviter d'être surpris et en défendant jusqu'à la dernière extrémité le drapeau royal."

Un autre décret contient des dispositions semblables, relativement au gouverneur et aux chefs de la garnison de la ville de Vich, dont les volontaires royalistes sont également dissous.

Dans la matinée du 15 Sept, est entré dans la baie de Cadix un brick contrebandier anglais, qui a été capturé par l'escadille garde-côte; comme ce bâtiment est en quarantaine, nous ne pouvons pas donner les détails de cet évènement: pour le moment, nous nous bornerons à dire que le brick s'appelle Lord Rondon, qu'il est armé de six pièces d'artillerie de 12, et qu'il porte pavillon anglais; que ce fut lui qui le premier attaqua un des bâtimens de l'escadille; que le combat a été obstiné, et qu'il y a eu des hommes blessés de part et d'autre; que la place de Gibraltar fit feu sur l'escadille lorsqu'on vit qu'elle s'était emparée du bâtiment anglais; enfin, qu'un autre navire qui accompagnait le Lord Rondon était parvenu à se sauver à Gibraltar. Le combat a eu lieu dans les environs de la baie d'Algésiras.

FEUILLETON.

Mr. Davis et les artistes qui l'avaient accompagné au Nord, sont arrivés Jeudi dans la nuit; tous les objets servant au théâtre ont été de suite débarqués, et, demain dimanche, le spectacle s'ouvrira par Jean de Paris, le Prisonnier, et le Mariage Extravagant.

Au dîner offert par la ville d'Amiens à S. M., on remarquait, en face du Roi, une immense colonne tout en sucre de betterave de la fabrique de M. Hector Ledru, à Franvillers près Amiens.

"Cette colonne, nous écrit-on, qui a particulièrement frappé l'attention de S. M., était composée de quatre qualités de sucre brut formant le piédestal. Aux quatre angles étaient placées, en guise de bornes, quatre betteraves confites."

Chacun sait que la discipline allemande inflige aux soldats le chatiment des coups de bâton, et que peu d'années avant la révolution, on tenta d'in-

roduire en France cette méthode, mais pour la rendre moins odieuse, et en quelque sorte pour l'ennoblir, on imagina de convertir les coups de canne en coups de plat de sabre.

La cour, la ville, et l'armée, disputaient avec acharnement sur cette innovation. Les uns la blâmaient, les autres la vantaient avec emportement, et la petite anecdote suivante pourra donner une idée de l'importance qu'on y attachait.

Un matin, je vis entrer dans ma chambre un jeune homme des premières familles de la cour; j'étais, dès mon enfance, lié d'amitié avec lui. Long-temps, haïssant l'étude, il n'avait songé qu'aux plaisirs, au jeu, aux femmes; mais, depuis peu, l'ardeur militaire s'était emparée de lui: il ne rêvait qu'armes, chevaux, école de théorie, exercices et discipline allemande.

En entrant chez moi, il avait l'air profondément sérieux; il me pria de renvoyer mon valet de chambre. Quand nous fûmes seuls: "Que signifient, lui dis-je, mon cher vicomte, une visite si matinale et un si grave début? Est-il question de quelque nouvelle affaire d'honneur ou d'amour?"

"Nullement dit-il, mais il s'agit d'un objet très important, et d'une épreuve que je suis absolument résolu de faire; elle te paraîtra sans doute bien étrange, mais il me la faut pour achever de m'éclairer sur la grande discussion qui nous occupe tous. On ne juge bien que ce qu'on a connu et éprouvé par soi-même. En te com-

muniçant mon projet, tu sentiras tout de suite que c'est à mon meilleur ami seul, que je pouvais le confier, et que c'est lui seul, qui peut m'aider à l'exécuter. En deux mots, voici le fait: je veux savoir positivement l'impression que peuvent faire les coups de plat de sabre sur un homme fort, courageux, bien constitué, et jusqu'à quel point son opinion retentirait, sans faiblir, supporter ce châtiment; je te prie donc de m'en frapper jusqu'à ce que je dise, c'est assez."

Eclatant de rire à ce propos, je fis l'impossible pour le détourner de ce bizarre dessein, et pour le convaincre de la folie de sa proposition; mais il n'y eut pas moyen: il insista, me pria, me conjura de lui faire ce plaisir, avec autant d'instances que s'il eût été question d'obtenir de moi le plus grand service.

Enfin j'y consentis, réçon, pour le punir de sa fantaisie, d'y aller bon jeu, bon argent. Je me mis donc à l'œuvre; mais, à mon grand étonnement, le patient, méditant froidement sur l'impression de chaque coup, et rassemblant tout son courage pour les supporter, ne disait mot et s'efforçait de se montrer impassible; de sorte que ce ne fut qu'après m'avoir laissé répéter une vingtaine de fois cette épreuve, qu'il me dit: "Ami, c'est assez; je suis content, et je comprends à présent que, pour vaincre beaucoup de défauts, ce remède doit être efficace."

Je croyais tout fini, et jusque là cette scène n'avait rien eu pour moi que de plaisant; mais, au moment où j'allais sonner mon valet de chambre afin de m'habiller, le vicomte, en m'arrêtant tout à coup, me dit: "Un instant, de grâce, tout n'est pas achevé; il est bon aussi que tu fasses cette épreuve à ton tour."

Je l'assurai que je n'en avais nulle envie, et qu'elle ne changerait rien à mon opinion, qui était absolument contraire à une innovation si peu Française.

"Fort bien, répondit-il; mais, si ce n'est pas pour toi, c'est pour moi que je te le demande: je te connais; quoique tu sois un parfait ami, tu es très gai, un peu railleur; et tu ferais peut-être, à mes dépens, avec tes dames, un récit très plaisant de ce qui vient de se passer entre nous; ma parole n'est-elle pas reprise?" "Oui, dit-il, sur tout autre point plus sérieux; mais enfin, quand je n'aurais que la peur d'une indiscretion, c'est encore trop. Ainsi, au nom de l'amitié, je t'en conjure, rassure-moi complètement à cet égard, en recevant à ton tour ce que tu m'as bien voulu prêter de si bonne grâce. D'ailleurs, je te le répète, crois-moi, tu y gagneras, et tu seras bien aise d'avoir jugé par toi-même cette nouvelle méthode sur laquelle on dispute tant."

Vaincu par ses prières, je lui laissai